

CURSUS D'ÉCRITURE MUSICALE

Le cursus d'écriture permet d'atteindre deux objectifs :

- Posséder les outils nécessaires pour s'approprier un langage musical en autonomie.
- Se doter d'une oreille harmonique poussée – apprendre l'écriture contrapuntique.

Il s'articule en trois étapes (cycles) :

1) initiation (2 ans)

2) exploration (1 an)

3) cycle d'orientation professionnelle (2 ans)

Le cursus permet d'acquérir des compétences solides dans les domaines de l'harmonie et du contrepoint à travers l'étude d'un répertoire large, essentiellement issu de l'histoire de la musique occidentale : langages baroques, classiques, romantiques et postromantiques, langages du XXe siècle, harmonie jazz, ...

Le cursus est enrichi par différentes UV complémentaires (analyse, culture musicale, esthétique du XXe-XXIe siècle, composition instrumentale et composition électroacoustique) qui permettent d'appréhender le processus de création musicale sous une perspective diversifiée.

Les pratiques de l'arrangement et de l'orchestration sont également abordées, à partir de la deuxième année du cycle d'initiation, à travers un projet transversal par année et par groupe d'élèves. La présence d'un grand nombre d'ensembles instrumentaux et vocaux à l'intérieur de l'établissement permet en effet aux élèves de tester régulièrement leurs travaux dans le cadre d'ateliers communs, projets interdisciplinaires.

Les candidats qui souhaitent s'inscrire à un niveau différent du cycle d'initiation sont admis sur la base d'une épreuve écrite sous forme de mise en loge organisée par l'enseignant et sur entretien (stage de 3 ou 4 semaines + épreuves en octobre pour l'entrée en COP ; première moitié de septembre pour les autres niveaux). L'entretien sera fondé sur un échange après et au regard de l'épreuve écrite ; l'ensemble des deux temps (épreuve écrite et entretien) permettra une orientation dans un cycle donné.

Il faut compter environ entre deux et trois heures de travail hebdomadaire individuel, en plus du cours collectif. Les UV complémentaires, en fonction des cycles, requièrent en outre un engagement supplémentaire.

CYCLE D'INITIATION – 2 ans

Durée hebdomadaire : 1 cours d'1h30 la première année // de 2h la deuxième année.

UV complémentaires : analyse (sur deux ans, 1h30 par sem. la première année, 2h30 la deuxième année).

Admission :

L'épreuve a lieu au mois de septembre et se divise en deux temps : épreuve écrite portant sur l'oreille mélodique (intervalles) et harmonique (accords majeurs, mineurs et quelques agrégats non classés) ; entretien avec les enseignants du département de création musicale et avec un enseignant de formation musicale. Les deux épreuves permettront d'admettre les candidats en fonction des places disponibles. Parmi les critères pris en compte, outre la précision de l'oreille, figurent la motivation, le temps hebdomadaire disponible, le projet du candidat...

Objectifs :

- Savoir entendre dans leur contexte la plus grande partie des accords du système tonal dans des formes simples allant de l'air baroque au premier Romantisme. Savoir replacer ces éléments dans un contexte donné (mélodie à harmoniser, basse chiffrée).
- S'initier à l'écriture contrapuntique.
- S'initier à la modalité et à l'harmonie du jazz.
- Savoir composer une forme simple pour piano / piano et instrument sur incise donnée.
- Savoir arranger pour de petites formations.

Exemples de répertoire abordé :

- L. et W.A. Mozart, *Notenbuch für Nannerl*, sonatines viennoises.
- chansons de la Renaissance (J. Dowland, C. Janequin).
- G.F. Händel, *Water Music*, *Music for the Royal Fireworks*.
- A. Corelli, *Sonate op. 3, op. 5*
- B. Bartók, *Mikrokosmos*.
- Standards jazz, chants traditionnels.

Évaluation :

Une épreuve est organisée à chaque fin d'année, sous forme de mise en loge. L'épreuve de fin de parcours prend en compte les projets transversaux effectués en cours d'année.

A la fin du parcours d'initiation, un brevet d'écriture musicale (BEM) est validé.

Poursuites possibles :

Cycle d'exploration. Mentions A, B ou C+ requises.

CYCLE D'EXPLORATION – 1 an

Durée hebdomadaire :

1 cours de 3h.

UV complémentaires : esthétique du XXe-XXIe siècle (1h30 par semaine, pendant 1 an) ; culture musicale (1h30 par semaine, pendant 1 an).

Objectifs :

- Approfondir l'étude de l'harmonie tonale à travers un répertoire issu des périodes classique et romantique ; savoir entendre des lignes contrapuntiques. Replacer ces éléments dans un contexte donné.
- Approfondir l'étude de la modalité au départ de mélodies issues du répertoire traditionnel.
- Approfondir l'étude de l'écriture contrapuntique entamée en cycle d'initiation.

Exemples de répertoire abordé :

- J. Haydn : quatuors à cordes.
- F. Mendelssohn : quatuors à cordes.
- R. Schumann : Lieder.
- J.S. Bach : inventions à 2 voix.
- A. Scarlatti, F. Durante : partimenti.
- L. Berio : *Folk Songs*.

Evaluation :

- réalisation d'un travail contrapuntique baroque (mise en loge).
- harmonisation d'une mélodie d'esthétique romantique ou classique (mise en loge).
- étude par le jury du travail réalisé dans le cadre du projet transversal de l'année.

A la fin du parcours d'exploration, un certificat d'études musicales (CEM) en écriture est validé.

Poursuites possibles :

Cycle d'orientation professionnelle. Mentions A, B ou C+ requises

CYCLE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE – 2 ans

Durée hebdomadaire :

1 cours (3h hebdomadaires).

Organisé en 4 modules : contrepoint baroque, Debussy/Ravel/Fauré, style romantique/postromantique, langages du XX siècle.

UV complémentaires :

- composition électroacoustique (2h/sem + 4h/sem de travail en studio, jusqu'aux vacances de février, pendant 1 an) : sensibilisation à la composition sonore et non symbolique par écoute du répertoire, apprentissage des outils de base (enregistrement, montage, mixage, traitement), réalisation d'une courte pièce pouvant éventuellement intégrer un petit dispositif instrumental.
- composition instrumentale (1h/sem, pendant 1 an) : approfondissement des techniques d'écriture du XXe-XXIe siècle, travail de recherche autour d'un langage personnel, réalisation d'une pièce pour 1 ou 2 instruments, d'une durée de 2 à 3 minutes.

Objectif :

Savoir composer dans une esthétique donnée (y compris des langages du XXe siècle). Acquérir les outils de base de la composition électroacoustique et entamer un travail de recherche autour d'un langage personnel.

Exemples de répertoire abordé :

- M. Ravel : *Ma mère l'Oye, Tombeau de Couperin.*
- O. Messiaen : *La Nativité du Seigneur, Quatuor pour la fin du Temps.*
- G. Fauré : ensemble des mélodies pour voix et piano.
- B. Bartók : *En plein air, Quatorze bagatelles, Musique pour cordes, percussion et célesta.*
- Harmonie romantique et postromantique d'après R. Schumann, R. Strauss, G. Mahler.
- A. Webern : premières œuvres pour piano.
- J.S. Bach : *Orgelbüchlein.*

Evaluation :

Les différents modules sont évalués chaque fin d'année sous forme d'une mise en loge et d'un travail de composition en autonomie sur incises données (en fonction des années, il peut éventuellement s'agir d'un projet d'arrangement/orchestration).

A la fin du cycle d'orientation professionnelle, un diplôme d'études musicales (DEM) en écriture est validé. Les mentions A ou B sont requises.

Poursuites possibles :

Etudes supérieures en écriture / orchestration / musique à l'image.

La préparation aux concours d'entrée des cursus d'écriture, orchestration, musique à l'image des CNSMD de Paris et Lyon ou d'autres écoles européennes/internationales est assurée sur demande des candidats et après avis de l'enseignant.